



AUX BLOCAGES!

Logements bloqués
depuis le début de l'année

4172

Combien de projets de construction de logements, de surélévations d'immeubles, de viabilisation de combles ainsi que de rénovations, de changements de fenêtres ou d'installations de panneaux solaires sont-ils bloqués en raison des multiples oppositions et recours aux motifs infondés ou fallacieux!

A l'heure où Genève vit, depuis plus de dix ans maintenant, une grave crise du logement et où les économies d'énergie ainsi que le développement des énergies renouvelables constituent un enjeu de société majeur, de tels blocages ne sont plus acceptables.

C'est pourquoi les Associations professionnelles de l'immobilier, soit l'Union Suisse des Professionnels de l'Immobilier Genève (USPI Genève) et l'Association des Promoteurs-Constructeurs genevois (APCG), entendent dénoncer ces agissements, qui sont souvent étonnamment peu médiatisés, afin que chacun puisse en avoir connaissance et en évaluer le bien-fondé.

Grâce à cette nouvelle rubrique, les Genevoises et les Genevois pourront enfin savoir qui bloque quoi et comprendre pourquoi tout projet semble si difficile à réaliser à Genève, comparativement à ce que l'on peut constater dans d'autres villes.

**Par conséquent, si votre projet de construction ou de rénovation de logements ou votre projet permettant de générer des économies d'énergie ou de développer des énergies renouvelables est actuellement bloqué par une opposition que vous jugez infondée, vous avez la possibilité de le faire savoir en nous informant par e-mail à l'adresse suivante:
andreas.fabjan@apcg.ch**



*Andreas Fabjan
Secrétaire général
USPI et APCG*

Le blocage de la quinzaine

Auteur du blocage: **La Commune de Thônex**

Nombre de logements bloqués: **610**

Le projet des Communaux d'Ambilly consiste à urbaniser un secteur d'environ 36 hectares, situé sur la commune de Thônex et faisant partie du «périmètre d'aménagement coordonné Mon-Idee/Communaux-d'Ambilly», identifié en 2001 par le Plan directeur cantonal. Le contexte est très favorable



Ce grand projet verra-t-il le jour?

à l'urbanisation de ce périmètre, notamment en raison de la proximité des deux futures gares CEVA de Chêne-Bourg et d'Anemasse, qui mettront le secteur en connexion avec l'ensemble de l'agglomération et de la région.

La Commune de Thônex a mené près de 10 ans de longues négociations avec l'Etat. Ces discussions ont été très profitables à la Commune, puisqu'un échelonnement dans le temps des réalisations de logements

prévus a été convenu. Ainsi, sur un objectif initial de 2300 logements, seuls 1240 sont prévus dans une première phase de 15 ans. La réalisation du solde, soit près de la moitié du potentiel total, est remise à une date ultérieure, non encore déterminée actuellement. Nonobstant la durée des négociations et les garanties obtenues, la Commune de Thônex a formé opposition en janvier 2011 au premier plan localisé de quartier (PLQ) concernant 610 logements, ce qui retardera

encore davantage la mise à disposition des logements que tout le monde attend.

L'attitude de la Commune est tout à fait inacceptable. La patience dont l'Etat a fait preuve dans le cadre de ce projet a été bien mal récompensée. Il convient donc d'en tirer les conséquences: à l'avenir, l'Etat devra se montrer plus directif avec celles parmi les communes qui constituent aujourd'hui un frein important à la construction de logements. ■



Les professionnels disent OUI à la construction de logements et aux économies d'énergies.